



**GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE**

FACTURE D'EAU

D'ARRIVÉE N° 105572209 DU 19 janvier 2024
CONTRAT 0644017

Facture émise par



Société Publique Locale,
opérateur pour le compte de
Grenoble-Alpes Métropole

Nous contacter

- Espace abonné sur :
eau.grenoblealpesmetropole.fr
- 04 76 86 20 70
- 5 place Vaucanson
38000 Grenoble
Lundi au vendredi 8h30-12h et 13h-17h30
- SPL Eaux de Grenoble Alpes
50 rue Jean Vaujany CS 22433
38034 Grenoble Cedex 2

Adresse du point de livraison

MME BAHRI Rayhane
COPRO L'ALLEE VERTE BAT A LOG A205
7 RUE PIERRE SEMARD
38950 SAINT MARTIN LE VINOUX

MME BAHRI RAYHANE
COPRO L'ALLEE VERTE BAT A LOG A205
7 RUE PIERRE SEMARD
38950 SAINT MARTIN LE VINOUX

À RÉGLER AVANT LE 6 février 2024

Règlement sans escompte

Production et distribution de l'eau potable _____ 58,79 €
Collecte et traitement des eaux usées _____ 2,12 €
Total _____ 60,91 €

MONTANT NET A PAYER _____ 60,91 €

Tout retard de paiement expose à une pénalité de 11,31 € actualisée chaque année.
Pour les abonnés dits professionnels, conformément au décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, cette pénalité de retard est de 40 €.

Message(s)

Prochaine facture sur estimation en avril 2024

- Rappel concernant la protection du compteur contre le gel. Utilisez du polystyrène extrudé et jamais de laine de verre en extérieur.

Modalités de paiement à votre disposition au verso.

IBAN : [JOINDRE UN RIB]
ICS : FR80ZZZ455343
RUM : TIP00158100000006440170105572209

Date, lieu et signature



Mandat de prélèvement SEPA ponctuel: en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SPL Eaux de Grenoble Alpes à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SPL Eaux de Grenoble Alpes. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel.
Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

MME BAHRI Rayhane
COPRO L'ALLEE VERTE BAT A LOG A205
7 RUE PIERRE SEMARD
38950 SAINT MARTIN LE VINOUX

Montant : 60,91 €

TIP SEPA

EAUX DE GRENOBLE ALPES
87077 LIMOGES CEDEX 9

000906440179 BAHRI RAYHANE

001581004105 9500000006440170105572209913151

6091

| DÉTAIL DE VOTRE CONSOMMATION | N° compteur | Diamètre (mm) | Période de consommation | Ancien Index | Nouvel Index | Consommation |
|------------------------------|-------------|---------------|-------------------------|--------------|--------------|--------------|
| | I23IA369721 | 15 | du 22/12/23 au 22/12/23 | | 0 | 0 |

| DÉTAIL DE VOTRE FACTURE | Période de consommation | Qté | Prix unitaire HT € | Montant HT € | TVA % | Montant TTC € |
|--|-------------------------|------|--|----------------|-------|---------------|
| PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE | | | | | | |
| Part fixe - Métropole - diamètre 15 | du 22/12/23 au 31/03/24 | 0,55 | 15,5000 | 8,53 | 5,50 | 9,00 |
| Frais d'accès au service public de l'eau | | 1 | 45,2600 | 45,26 | 10,00 | 49,79 |
| | | | SOUS-TOTAL | 53,79 | | 58,79 |
| COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES | | | | | | |
| Part fixe - Métropole | du 22/12/23 au 31/03/24 | 0,55 | 3,5000 | 1,93 | 10,00 | 2,12 |
| | | | SOUS-TOTAL | 1,93 | | 2,12 |
| | | | TOTAL GÉNÉRAL HORS TAXES | 55,72 € | | |
| | | | MONTANT TVA 5,50 % ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS | 0,47 € | | |
| | | | MONTANT TVA 10,00 % ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS | 4,72 € | | |
| | | | TOTAL GÉNÉRAL TTC | 60,91 € | | |
| | | | MONTANT NET A PAYER | 60,91 € | | |

EXPLICATIONS

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE. Collectivité publique, compétente dans la gestion des services d'eau potable et d'assainissement sur l'ensemble du périmètre métropolitain. www.lametro.fr / 3,rue Malakoff - 38031 Grenoble Cedex 1.

SPL EAUX DE GRENOBLE-ALPES. Société publique locale, opérateur de Grenoble-Alpes Métropole notamment pour la facturation.

PART(S) FIXE(S). Abonnement(s) et/ou location compteur et parts fixes facturés au semestre.

EAU POTABLE. Ce service inclut la production (captages), la distri-

bution et le contrôle de la qualité de l'eau.

EAUX USÉES. Ce service correspond à la collecte des eaux usées en vue de leur traitement dans la station d'épuration.

REDEVANCE PRÉLÈVEMENT. Redevance collectée par l'Agence de l'eau Rhône-Alpes-Méditerranée-Corse (RMC), établissement public d'Etat, qui aide financièrement les communes à s'équiper d'ouvrages pour préserver les ressources et qui subventionne les travaux d'alimentation en eau potable des communes rurales.

LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET MODERNISATION DES RÉSEAUX. Redevances collectées par l'Agence de l'eau

Rhône-Méditerranée-Corse (RMC) pour aider financièrement les communes à lutter contre la pollution.

MÉDIATION DE L'EAU Elle a pour but de favoriser le règlement amiable des litiges entre les consommateurs et les services publics d'eau et d'assainissement. Médiation de l'eau - BP40 463 - 75366 Paris cedex 08 - www.mediation-eau.fr/ Attention : Avant de saisir la médiation, vous devez avoir éprouvé les recours internes proposés par votre distributeur.

VOIES DE RECOURS. Vous pouvez contester la somme mentionnée dans la présente facture en saisissant directement le Tribunal d'instance (montant inférieur ou égal à 10 000€) et le Tribunal de grande instance (au-delà de 10 000€).

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Mensualisation ou prélèvement simple.

Demandez-nous un mandat SEPA.

- Carte Bancaire en ligne sur eau.grenoblealpesmetropole.fr

- TIP (au dos) à dater et signer et à nous retourner.

accompagné d'un RIB la première fois.

- Chèque libellé à *Eaux de Grenoble Alpes*

- Virement (BIC) CEPAPRPP382 / (IBAN) FR7613825002000800805233944. Veuillez mentionner "contrat 0644017" dans le libellé de votre virement.

- Espèces sans frais à La Poste à l'aide du code barre ci-dessous.



TREP80644017010557220900060914O